

## **RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU JURY DU CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCES A L'EMPLOI DE TRADUCTEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

Le concours externe pour l'accès à l'emploi de traducteur au titre de l'année 2023 ouvrait sept postes multilingues, répartis dans les combinaisons linguistiques suivantes (déclinées selon le schéma A/B/C) :

- 1 poste dans la combinaison 1 : A anglais /B français/ C espagnol
- 1 poste dans la combinaison 2 : A français/ B anglais/ C allemand
- 1 poste dans la combinaison 3 : A russe/ B français/C anglais
- 1 poste dans la combinaison 4 : A espagnol / B français/ C anglais
- 2 postes dans la combinaison 5 : A arabe littéral /B français/C anglais
- 1 poste dans la combinaison 6 : A français/ B allemand/ terminologie

Les épreuves d'admissibilité (note de synthèse, terminologie et traductions) de même que les épreuves d'admission (traduction à vue suivie d'un échange, entretien avec le jury) étaient toutes soumises à la possibilité d'une note éliminatoire.

### Eléments statistiques :

Le nombre d'inscrits (409) pour cette année est en léger recul par rapport à celui du précédent concours de 2018 (424 inscrits) bien que le nombre de postes soit supérieur (7 postes contre 6 en 2018), avec un taux de présence effective légèrement en hausse (41,81% contre 34,83 % en 2018).

La répartition par genre des candidats présents montre le maintien de la tendance observée lors des concours précédents, à savoir d'un pourcentage plus élevé de candidates (64,91 %) par rapport aux homologues masculins (35,09 %).

La répartition des candidates et candidats par provenance montre une quasi-totalité de candidats habitant en France (88,30%).

La répartition par tranches d'âge révèle par ailleurs une majorité relativement jeune (70,76% de candidats n'ayant pas atteint 40 ans, dont 40,35% de candidats de moins de trente ans, et 30,41% entre 30 et 39). Les candidats de plus de 40 ans représentaient moins d'un tiers des candidatures : 29,24%, avec une infime minorité de candidats de plus de 50 ans, à savoir 8,77%.

Les combinaisons linguistiques comprenant l'espagnol ont attiré nettement plus de candidats que les autres (45 candidats pour la combinaison ayant l'espagnol en langue C et 44 candidats avec l'espagnol en langue A).

### Niveau des candidats

#### Epreuves écrites d'admissibilité

Le jury a constaté une très grande hétérogénéité entre les candidats, certains n'ayant à l'évidence aucune expérience en matière de traduction voire aucune notion véritable du métier de traducteur. Un nombre sans précédent de notes éliminatoires a été déploré, ramenant la moyenne générale à un niveau très faible, entre 6,87 pour la combinaison CL1 et 9,51 pour la combinaison CL2, la note la plus faible (6,31) ayant été le lot de la combinaison CL5, pour laquelle il y avait pourtant deux postes proposés.

L'épreuve de la note de synthèse continue d'être mal comprise et mal maîtrisée par la plupart des candidats. Ceux-ci semblent méconnaître également les attendus de l'épreuve de terminologie, qui suppose un savoir rigoureux et une expérience spécifique.

Le jury a relevé un niveau général particulièrement décevant de la langue A, dans presque toutes les langues, à part quelques exceptions. Les candidats qui se présentent à un concours de traducteurs professionnels devraient pourtant être conscients de ce que signifie le classement « A » : celui d'une langue le plus souvent native, et dans tous les cas celle du pays de résidence pendant de très nombreuses années, une langue dont la pratique à l'écrit comme à l'oral doit être assidue, et viser l'excellence.

Cette faiblesse de la langue A demeure problématique, révélant une faille dans la compréhension des exigences du métier de traducteur. Le niveau de langue qui serait acceptable dans d'autres secteurs professionnels tels que le tourisme ou le commerce reste bien en deçà de la maîtrise exigée du traducteur professionnel.

Parmi les 17 candidats qui ont été retenus à l'issue des épreuves écrites, la répartition entre les 12 admissibles féminines (75%) et les 4 admissibles masculins (25%) confirme nettement la tendance observée avant ces épreuves. Quant à la répartition par âge, la tranche de moins de 30 ans était de 25%, à égalité avec celle de 30 à 39 ans (25%), alors que la tranche des admissibles de 40 à 49 ans représentait 50% des admissibles, signifiant sans doute que l'expérience et la formation continue sont loin d'être négligeables pour ce concours.

#### Epreuves orales d'admission

Celles-ci consistaient en deux temps : d'une part la traduction orale, suivie d'un échange avec le jury destiné à évaluer les compétences proprement linguistiques, d'autre part un entretien plus général avec un deuxième jury, destiné à évaluer des compétences connexes. La moyenne générale des épreuves d'admission révélait quelques écarts entre les combinaisons linguistiques, la CL1 et la CL3 étant en tête avec une moyenne dépassant la note de 15 (respectivement 15,23 et 15,58), la CL2 et de la CL6 se situant un peu plus bas (respectivement 13,89 et 13,39) et celle des combinaisons CL4 et CL5 clairement insuffisantes, abaissées par une note éliminatoire dans la première épreuve.

S'agissant des épreuves de traduction orale suivies d'un échange avec le jury, les résultats des combinaisons CL1, CL2, et CL3, ainsi que ceux de la combinaison spécifique de terminologie (CL6) ont été jugés satisfaisants, permettant de pourvoir les postes ouverts pour ces combinaisons, et d'admettre deux candidats sur la liste complémentaire pour chacune des combinaisons CL2 et CL3. Les résultats des combinaisons CL4 et CL5 ont été en revanche jugés décevants, plombés par des notes éliminatoires. En cause, pour la CL3, un niveau de traduction jugé insuffisant, avec notamment des erreurs de compréhension et des contresens qui n'ont pu être rectifiés lors de l'entretien avec le jury, et pour la CL5, un niveau de langue A jugé inadéquat, aggravé par des fautes de syntaxe, d'accords de genre et de prononciation.

Quant à l'entretien avec le jury, il demeure mal maîtrisé par un certain nombre de candidats, qui semblent ignorer la durée attendue de leur présentation liminaire (10mn), et la nécessité de l'articuler autour de quelques axes : bref rappel de leur parcours professionnel, exposé de leur motivation à intégrer le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, expression de la disposition à travailler en équipe au sein du service de traduction, maîtrise des outils numériques de référence dans le domaine, compréhension des enjeux de la traduction selon les différents publics destinataires: discours politiques, textes économiques, traités juridiques, communication sur les réseaux sociaux, etc..

Sur les sept postes ouverts par ce concours, trois restent donc vacants. Il est important pour les candidates et candidats à d'éventuels prochains concours, afin d'éviter toute déception, de bien mesurer, avant de se présenter, le niveau de leur langue dite A, leur expérience dans le domaine de la traduction, et de bien comprendre les attendus de chaque épreuve, en lisant attentivement les textes relatifs au concours publiés par le MEAE.

\* \* \*

Je remercie vivement le Département de m'avoir manifesté sa confiance en m'invitant à assurer la présidence de ce concours ainsi que l'ensemble des membres du jury pour leur précieuse collaboration. Je tiens à saluer tout particulièrement la disponibilité et le professionnalisme des responsables et gestionnaires du bureau des concours tout au long de ces épreuves.

*Nada Yafi*